

# D.E.S.S. en perfusion extracorporelle

FACULTÉ DE MÉDECINE DÉPARTEMENT DE CHIRURGIE

## Sommaire et particularités

**NUMÉRO** 2-454-1-0





**CYCLE** Cycles supérieurs

**TITRE OFFICIEL** D.E.S.S. en perfusion extracorporelle

**TYPE** Diplôme d'études supérieures spécialisées

**CRÉDITS** 30 crédits

**MODALITÉ** Sans mémoire ou thèse

-  **Admission à l'automne**
-  **Cours de jour**
-  **Offert au campus de Montréal**
-  **Temps plein**

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Louis P. Perrault, responsable de programme  
lp.perrault@umontreal.ca

Suzanne Valiquette 514 343-6111, poste 4568  
suzanne.valiquette@umontreal.ca

## Objectifs

Le programme vise à développer les compétences pour la pratique en tant que perfusionnistes, telles qu'énoncées et définies par la Société canadienne de perfusion clinique.

## Remarques

### Note de passage

Le stagiaire devra maintenir une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,7 tout au long de sa formation. Un calcul de la moyenne cumulative sera effectué aux mi-stages et aux fins de stage parmi les cours/stages du programme. Les examens porteront sur l'ensemble des connaissances acquises par le stagiaire au cours des deux ans de stages cliniques (incluant la formation préparatoire de 1<sup>er</sup> cycle) Ainsi, à la réussite de ces examens, le stagiaire pourra pratiquer la perfusion clinique au Québec.

## Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en perfusion extracorporelle, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en sciences biomédicales avec orientation perfusion extracorporelle ou d'un diplôme de grade de 1<sup>er</sup> cycle dans un domaine des sciences de la santé ou des sciences biologiques, ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée
- posséder des connaissances préalables adéquates en biologie, pharmacologie, anatomie, physiologie, hématologie et

biochimie. Des cours additionnels seront exigés jusqu'à concurrence de 27 crédits, lesquels correspondent aux cours de l'orientation perfusion extracorporelle du Baccalauréat en sciences biomédicales de l'Université de Montréal

Les candidats présélectionnés sur la base de la qualité du dossier académique devront :

- assister à une chirurgie cardiaque avec un perfusionniste moniteur clinique du programme d'enseignement, puis
- se soumettre à une entrevue.

Ces éléments d'évaluation des candidatures sont éliminatoires.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais : compréhension (écoute/lecture) et production (orale/écrite). Sur demande, le comité d'admission peut exiger une attestation de la connaissance du français sous la forme de la réussite d'un test de français langue étrangère.

### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Deux lettres de recommandation
- Un curriculum vitae
- Une lettre d'intention ou de motivation.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1<sup>er</sup> février 2023

## Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Sciences biomédicales	Baccalauréat	90 crédits	1-484-1-0	Jour	Limitée

## Structure du programme (2-454-1-0)

Version 00 (E06)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 70

Tous les crédits du D.E.S.S. sont obligatoires.

#### Bloc 70A

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR. H.
CHI 60011	Principes avancés en perfusion 1	0.0	CHI 69911	Maîtrise de pratique de CEC adulte 1	0.0
CHI 60012	Principes avancés en perfusion 2	6.0	CHI 69912	Maîtrise de pratique de CEC adulte 2	0.0
CHI 6900	Techniques de CEC pédiatrique	9.0	CHI 69913	Maîtrise de pratique de CEC adulte 3	15.0

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Médecine	Doctorat de 1 <sup>er</sup> cycle	200 crédits	1-450-1-0	Jour
Médecine vétérinaire	Doctorat de 1 <sup>er</sup> cycle	195 crédits	1-580-1-0	Jour
Pharmacie	Doctorat de 1 <sup>er</sup> cycle	164 crédits	1-675-1-1	Jour
Pharmacologie	Maîtrise	45 crédits	2-520-1-0	Jour
Sciences infirmières - Formation initiale - Campus Montréal	Baccalauréat	103 crédits	1-630-1-1	Jour

## Répertoire des thèses et mémoires

## Actualités sur la recherche